

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

**ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT DE LETTRES  
DE L'UFR ALLSH AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**SCRUTIN DU MARDI 10 DECEMBRE 2024**

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** le Règlement Intérieur modifié de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** l'arrêté électoral relatif aux élections à la Direction des Départements des Études germaniques, des Langues étrangères appliquées, de Lettres et de Sciences de l'Antiquité de l'UFR ALLSH, en date du 29 octobre 2024 ;  
**Vu** le procès-verbal de dépouillement ;

**Proclame le résultat du scrutin :**

Sièges à pourvoir : 1  
Inscrits : 51  
Votants : 29  
Bulletins blancs ou nuls : 10  
Suffrages valablement exprimés : 29  
Taux de participation électorale : 56,86 %

**A obtenu :**

**FLICKER Corinne** : 19 voix

**Est élue :**

**FLICKER Corinne**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers du département par voie d'affichage dans chaque Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

Le Directeur de l'UFR ALLSH est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 11 décembre 2024,

Pour Le Président Eric BERTON  
et par délégation,  
Le Directeur de l'UFR ALLSH,



  
  
Guy Le Thiec  
Directeur de l'UFR ALLSH